

B A T I M E N T

1974 n.º 1

- PRESENTATION

- MONOPOLE ET PETITE
EXPLOITATION INDUSTRIELLE
: conséquences

- LUTTES

- LE BATIMENT ET LE
CAPITALISME MONOPOLISTE
D' ETAT

**Délégation Extérieure
des Commissions Ouvrières
bulletin d'information**

P R E S E N T A T I O N

En accord avec les décisions prises pour faciliter une meilleure information (voir Bulletin METAUX n° 1 -1974), nous continuons avec les Bulletins par branche avec le secteur du BATIMENT pour deux raisons fondamentales

1^o.- parceque le Bâtiment est le deuxième syndicat d'importance par le nombre de "PRODUCTEURS",

2^o.- c'est le plus important, jusqu'à présent au sein de l'activité économique de notre pays.

Sa production, en termes relatifs, atteint presque le 20% du revenu industriel et dépasse d'un 6% le revenu national.

Si nous nous centrons sur la main d'oeuvre, il emploie le 23,2% de la population active industrielle et le 8,7% de la nationale.

En termes absoluts pour 1970 (sans grands changements jusqu'à présent) :

(en millions de pesetas)

Produit Intérieur Brut	P.I.B. total	2.083,594
	P.I.B. industriel ...	738,102
	P.I.B. construction .	183,389

Population active	Total.....	12.735,000 personnes
	Industrie.....	4.750,000 "
	Construction...	1.103,900 "

En 1970 il s'investit dans la Construction 244.497 millions de pesetas ce qui suppose le 56,2% du total des inversions du pays.

MONOPOLE ET PETITE EXPLOITATION INDUSTRIELLE.

SES EFFETS OU CONSEQUENCES.

Des phénomènes semblables à ceux de la métallurgie se produisant dans l'industrie de la Construction.

2.

La branche de la Construction se divise en deux sous-secteurs:

- les Travaux Publics
- Construction de Logements.

Elle est composée d'un groupe de grandes entreprises (DRAGADOS, HUARTE, AGROMAN, ENTRECANALES Y TAVORA, CUBIERTAS Y TEJADOS...) et d'une pléyade (de 15.000 à 20.000) de petites entreprises qui méritent tout juste cette appellation.

Pour 1970, les entreprises de

1 à 3	ouvriers	représentent le	37,13%	du total
4 à 14	"	"	28,94%	" "
14 à 24	"	"	19,57%	" "
25 à 49	"	"	8,23%	" "
50 à 99	"	"	3,36%	" "
100 à 199	"	"	1,64%	" "
200 à 499	"	"	0,89%	" "
500 à 1000	"	"	0,17%	" "
plus de 1000	"	"	0,07%	" "

C'est à dire, il existe un grand minifond industriel avec à l'autre extrémité une forte concentration de capital, comme le démontre le fait que le 73% des entreprises emploient moins de 10 travailleurs et un 86% moins de 25, pendant que 32 entreprises (le 0,07%) réalisent la presque totalité des Travaux Publics et comptent avec un important parc de machines importées la plupart des Etats Unis et de France.

Il est symptomatique qu'avec la coexistence de cette concentration et de ce minifondisme, la construction soit la plus importante branche du pays, et que seulement une entreprise de cette branche se trouve dans les 100 premières générales du pays (Dragados y Construcciones qui occupe le 53ème rang, 218,9 millions de pesetas de bénéfices déclarés en 1970).

Vu ces caractéristiques, le facteur main d'oeuvre est le déterminant dans ce secteur. Dans leur recherche de plus grands bénéfices, la plus grande préoccupation des entreprises est d'avoir une MAIN D'OEUVRE SUPEREXPLOITEE.

D'après les données officielles de l'Organisation Syndicale pour 1973 le "Syndicat" du Bâtiment était formé de la façon suivante:

Techniciens	20.439
Administratifs	40.572
Personnel qualifié	392.507
Personnel non qualifié	492.802

Total	946.320 travailleurs

Auxquels il faut ajouter:

27.399 patrons sans travailleurs (1)	(1)	(Nous rappelons que cette absurde dénomination est celle utilisée par le Syndicat Vertical pour parler des travailleurs à leurs compte ex: un propriétaire de camion, ect..)
66.232 patrons avec travailleurs		

93.631 patrons au total		

Le 95% de la force du travail du secteur sont ouvriers. C'est un secteur d'exploitation de la force du travail simple.

Le coût de la main d'oeuvre suppose le 35% du coût total du produit, chiffre excèsivement élevé en comparaison avec les industries modernes.

Toujours sur des données officielles pour 1970, le salaire du manoeuvre arrivait à peine à 1000 pesetas et celui de l'ouvrier n'arrivait pas aux 1400 (en journée de 48 heures par semaine)

Cependant, c'est l'industrie qui a la plus forte productivité.

En 1970,

la productivité du pays était de	166.128 pesetas par an
la productivité de l'Industrie était de	159.462 " " "
la productivité de la Construction était de ...	192.700 " " "

En 1970 la productivité dans le secteur de la Construction (produit national Brut par le nombre de travailleurs actifs), était de 120 pesetas heure, c'est à dire que dans la semaine de 48 heures, l'ouvrier produisait à son entreprise 4000 pesetas.

Ces conditions léonines d'exploitation obligent les ouvriers à faire des journées de travail exténuantes, à travailler à forfait, ect...

Toujours sur les données officielles dont nous disposons, en 1970

le	7,7%	travaillait	40 heures par semaine
	64,7%	"	de 40 à 48 " "
	20,6%	"	de 49 à 59 " "
	8,0%	"	plus de 60 " "

C'est à dire que près de 312.000 ouvriers travaillaient plus de 49 heures par semaine. Si l'on ajoute une moyenne de transport de deux heures par jour, au total plus de 65 heures par semaine loin du foyer.

Il est important de noter que le 7,7% signalé dans la statistique correspond à des travailleurs en régime de double emploi. Plus de la moitié (près de 45.000 personnes) doivent être considérées comme chômeurs.

Le secteur de la Construction est celui qui donne toujours l'indice le plus élevé de chômeurs dans l'Industrie (en 1971: 92.000 personnes, soit le 8,33% de la population active et le 31% du total des chômeurs. Chiffres publiés par le Ministère de l'Industrie).

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nous pourrions abonder encore plus sur les difficiles conditions de travail que les entreprises imposent à leurs ouvriers, nous limiterons cependant ce commentaire en parlant en dernier des accidents du travail véritables fléaux du secteur.

En Espagne, il se produit plus d'un million d'accident de travail par an, reconnus officiellement.

Seuls sont comptabilisés les "gros" accidents, avec ou non arrêt de travail. Ceux qui sont soignés sur le chantier, avec une pharmacie déficiente, par une personne le plus souvent un camarade de travail non spécialisé,

ceux qui ne sont pas déclarés, mais qui minent la santé du travailleur; ceux-là ne sont pas comptabilisés. Et ce sont des cas très fréquents dans la Construction.

Les maladies professionnelles ou fruit des conditions du travail (par exemple, pour la construction, celles produites par les conditions climatiques sur les chantiers à l'air libre, ect.ect..) ne sont également pas comptabilisées.

Pour la Construction la situation ne peut être plus catastrophique.

A partir de 1965, entre 20 et 25% du total d'accidents de travail du pays. Il y a des années où le pourcentage est de 30%.

Prenant comme base les chiffres concrets de 1965, vu que cela ne change pas beaucoup des autres années, il y eut dans la Construction 212.009 accidents.

C'est à dire: 1 travailleur sur 5 a un accident.

212.000 accidents dans l'année

580 accidents par jour

25 accidents par heure

1 accident toutes les 2 minutes et demie.

des officiales et comptabilisés.

Si nous prenons maintenant les accidents mortels, la situation se détériore encore plus.

Entre 25 et 30% du total de morts par accident du travail (en 1968, 240 morts).

C'est à dire, chaque année meurt 1 travailleur sur 4000

et 799 ont un accident de travail.

Il est reconnu officiellement que sur DEUX accidents, UN est dû au danger des conditions dans lesquelles l'ouvrier est obligé de travailler.

Que pour 10 accidents, les entreprises sont directement responsables de CINQ et de QUATRE indirectement responsables.

Lorsque les travailleurs de la Construction commencèrent à s'organiser et à poser leurs revendications (où les problèmes de la sécurité ont

./.

toujours occupées le premier rang), Mr. Perez Olea, Président du Syndicat National de la Construction eut le cynisme de déclarer:

"Il est déloyal d'employer comme arme revendicative le nombre d'accidents; il y a des travailleurs imprudents et des entreprises qui exécutent avec excès les règlements...."

A cela Mr. Jose Luis Matut, fonctionnaire du Commissariat au Plan de Développement rajouta cette "perle" affirmant:

" Non seulement les causes des catastrophes imprévisibles ne doivent pas être comptées comme faute, mais aussi celles totalement prévisibles et acceptées comme dangers mineurs... inévitablement les personnes continueront à mourir par milliers.....

il faudra toujours faire des tunnels même s'il est prévu que deux hommes et demi devront mourir par kilomètre perforé....."

(David León Blanco "Los accidentes en la industria de la Construcción" dans "Informaciones Sociales" novembre 70 et Amando de Miguel "Informe sociológico sobre la situación social en España" 1970.)

Vu la mentalité de ces "Planificateurs" et Présidents du "Syndicat" les ouvriers du Bâtiment ne peuvent espérer comme améliorations que celles qu'ils imposeront par leur action unie.

Cela a été et continue d'être la ligne des travailleurs de ce secteur à partir du moment où inspirés et dans beaucoup de cas aidés et soutenus par des métallurgistes et mineurs, ils se lancèrent à l'action revendicative appliquant les méthodes des Commissions Ouvrières et faisant des apports d'une valeur inestimable à l'ensemble du mouvement ouvrier.

Les difficultés pour les actions revendicatives dans la branche de la construction commencent avant tout par la situation de la plupart des travailleurs qui sont TEMPORAIRES.

De ce fait, lors des élections syndicales il est pratiquement impossible dans la construction d'utiliser les possibilités bien que minimes qu'ont la métallurgie, chimique, ect.. où les travailleurs sont fixes après six mois de travail.

Le "temporaire" est une situation permanente bien que certains ouvriers restent toute leur vie dans la même entreprise, car il faut rénover les contrats tous les six mois. Cela crée aux travailleurs de gros problèmes. Par exemple, les travailleurs de la Construction n'ont pas droit aux vacances.

Mais les dures conditions de vie et de travail de ces ouvriers, les ont mis devant le besoin d'organiser leur lutte ils sont l'un des secteurs les plus combatifs et dynamiques du nouveau mouvement ouvrier de notre pays.

LES GREVES GENERALES DE LA CONSTRUCTION DE SEVILLE, GRENADE, TARRASA, MADRID, VALLADOLID, ect, ont été connues et soutenues par toute l'opinion démocratique d'Espagne et de l'étranger.

Les "conflits" dans cette branche sont permanents. La presse légale est obligée d'informer sur ces luttes.

Ce n'est pas par hasard que ces actions déclenchent la furie répressive du régime, qui emprisonne, licencie, ASSASSINE ces travailleurs qui mériteraient le plus grand respect vu les difficiles conditions dans lesquelles ils sont obligés de gagner leur vie et celle de leurs familles.

Les noms de MANUEL SANCHEZ, ANTONIO CRISTOBAL, ANTONIO HUERTAS assassinés par les "forces de l'ordre" lors des grèves de Grenade, de PEDRO PATIÑO, assassiné à Madrid par la Garde Civile de MANUEL FERNANDEZ MARQUEZ, assassiné à San Adrian del Besós occuperont une place d'honneur sur les drapeaux du futur syndicat de classe.

Il faudrait consacrer beaucoup de pages pour faire connaître les noms des licenciés, détenus et torturés, de ceux condamnés à de longues années de prison pour défendre les droits de ces centaines de milliers de super-exploités.

Nous résumons cette liste avec l'indiscutable dirigeant de la Construction FRANCISCO GARCIA SALVE, dix fois détenu, plusieurs fois torturé, condamné dernièrement à 19 ans de prison lors de l'historique procès 1001/72 avec neuf autres dirigeants des Commissions Ouvrières.

Les travailleurs de la Construction occupent une place très avancée dans l'avant garde du nouveau mouvement ouvrier qui a surgit sous le franquisme, qui s'y est affronté et qui crée les conditions pour sa liquidation.

=====

L U T T E S

"CORREO DE ANDALUCIA" 12.2.74

S E V I L L E

"CHADESA": APRES 17 JOURS D'ABSTENTIONS, RETOUR AUX HEURES SUPPLEMENTAIRES.

"L'ENTREPRISE PROMET DE RESOUDRE LES PROBLEMES.

Les travailleurs demandent une augmentation salariale de 3000 pesetas par mois. La direction refuse.

Les travailleurs refusent alors de faire des heures supplémentaires.

Après 17 jours sans heures supplémentaires, la direction convoque une réunion de tout le personnel où elle exhorte les ouvriers à reprendre les habituelles heures supplémentaires vu le préjudice que cela porte à la production.

Les travailleurs refusent de prendre cela en considération et à la fin de l'assemblée, le chef de chantier licencie un ouvrier qui s'était détaché dans l'élaboration des revendications et qui s'était "accroché" paraît-il avec un administratif qui ne participait pas à la position générale.

Finalement, les chefs proposent que si l'on réalisait des heures supplémentaires, la direction promettait avant samedi de donner satisfaction à la revendication salariale et aux deux licenciements de ces derniers jours contestés par les travailleurs.

Cette semaine, vu l'insuffisance de la Convention Collective en cours, et sans les heures supplémentaires, les maœuvres ont reçu 1300 pesetas.

=====

"CORREO DE ANDALUCIA" 19.2.74

" C H A D E S A "

QUATRE LICENCIES

Deux autres licenciements motivés d'après l'entreprise par un bas rendement et mauvais comportement.

Les deux sanctionnés se sont distingués d'après les travailleurs dans la demande revendicative.

Dernièrement l'on avait recommencé à faire des heures supplémentaires face à la promesse de l'entreprise.

Comme rien ne venait dans ce sens, les travailleurs se présentèrent à la direction pour demander des comptes.

Après une réunion du Comité d'Entreprise, il se déclara que l'entreprise ne pourrait répondre aux pétitions des travailleurs (3000 pesetas d'augmentation et réadmission des licenciés) avant huit jours.

=====

"CORREO DE ANDALUCIA" 30.3.74

V A L E N C E

DEPUIS PRES DE DEUX MOIS DES MAÇONS NE REÇOIVENT PAS DE SALAIRE

132 travailleurs de l'entreprise qui construit le barrage de Contreras ne reçoivent pas de salaire depuis le mois de février.

L'entreprise n'a donné aucune argumentation, mais l'on sait qu'elle a déposé le bilan.

La moyenne du temps de service des travailleurs dans cette entreprise est de 20 ans et il y en a avec 46 ans de service.

=====

"CORREO DE ANDALUCIA" 26.3.74

B I L B A O

DEBRAYAGE DE 400 OUVRIERS DE "ENTRECANALES Y TAVORA"

400 travailleurs sur 674 qui travaillent à la construction d'une centrale nucléaire de Lemoniz (Vizcaya) ont débrayé hier.

Le conflit est dû à des divergences entre les travailleurs et certains chefs intermédiaires pour des motifs exclusivement disciplinaires.

PLATE-FORME REVENDICATIVE DE LA CONSTRUCTION DU FERROL

(d'un tract des Commissions Ouvrières de la Construction)

.... en même temps nous devons tenir compte que nous sommes aujourd'hui un grand nombre de travailleurs du Bâtiment dans notre ville. Par conséquent si nous sommes capables d'obtenir l'UNITE de nous tous dans la lutte pour nos propres intérêts, la victoire sera totale et nous obtiendrons nos plus élémentaires revendication qui sont:

- 650 Pts salaire minimum par jour
- Fixes après six mois dans l'entreprise
- IRTP (Impôts sur le salaire) à charge de l'entreprise
- Un véritable apprentissage, car c'est de lui que dépend l'avenir de nos enfants
- Réfectoires sur tous les chantiers de plus de 30 ouvriers
- Une véritable sécurité et hygiène du travail
- Légalisation des heures supplémentaires, payées les deux premières au 50% et le reste au 100%
- Vu la dureté et danger du travail, retraite obligatoire à 55 ans avec le 100% du salaire réel
- Vacances et autres payes supplémentaires comme celles du 18 juillet et Noël de 30 jours sur le salaire réel
- Pour le droit de grève.

=====

"CORREO DE ANDALUCIA" 17.2.74

"CERAMICA SEVILLA"

UNE AUTRE CONVENTION COLLECTIVE AU SALAIRE MINIMUM

Le 3 novembre s'est signée la première Convention Collective entre "CERAMICA SEVILLA" et ses travailleurs. Les salaires seront de 186 Pts par jour pour un manoeuvre, 196 pour un maçon et 200 pour un spécialiste; ils sont en accord avec le minimum du SMIG en vigueur depuis le 1er avril 1973.

=====

XX
X LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA CONSTRUCTION X
X DE SEVILLE ET SA REGION X
XX

"CORREO DE ANDALUCIA" 10.2.74

432 maçons parmi lesquels plusieurs représentants syndicaux, ont enregistré à la Délégation des Syndicats un document:

"Nous observons, disent-ils, les difficultés et oppositions que fait le Syndicat pour qu'il n'y ait pas une assemblée de représentants de la Construction pour préparer l'avant-projet. Cette assemblée avait été décidée bien avant octobre dernier.

..Nous exigeons la tenue de cette assemblée, et qu'ensuite les délibérations commencent rapidement, car ce retard porte préjudice uniquement aux travailleurs".

=====

"CORREO DE ANDALUCIA" 17.2.74

SUSPENSION DE DEUX DELEGUES DE LA COMMISSION DE DELIBERATION.

Ils sont de ceux qui demandent la tenue d'une assemblée préalable

Le délégué provincial de l'Organisation Syndicale décide de suspendre de toutes leurs charges électives, le Président et Vice-Président du Syndicat des Travailleurs de la Construction, ainsi que de leur poste comme délégués à la Commission de Délibération de la Convention Collective.

Cette suspension durera jusqu'à ce que l'expédient ouvert contre eux par le Comité Exécutif du Conseil Syndical Provincial, passe en jugement.

Ces deux représentants penchaient pour qu'il y ait une assemblée des délégués pour préparer l'avant projet que doit présenter la Commission de délibérations (partie ouvrière).

=====

"CORREO DE ANDALUCIA" 23.2.74

DEMONSTRATION DE DESACCORD A "SICOP"

La plupart des travailleurs des chantiers de "SICOP" ont réalisé une concentration à la sortie du travail pour protester contre le refus à l'assemblée préparatoire pour les délibérations et pour la destitution des deux membres de la commission qui va négocier.

D'autre part, hier à sept heures du soir, la porte de la Maison Syndicale était seulement entrouverte et tout travailleur qui essayait d'entrer devait signaler aux portiers s'il allait au Syndicat de la Construction ou non. En cas d'affirmation les portiers refusaient l'entrée de l'immeuble.

=====

"CORREO DE ANDALUCIA" 1.3.74

TROIS DEMISSIONS DE LA COMMISSION DE DELIBERATIONS

Un délégué titulaire et deux suppléants ont adressé hier au délégué du Syndicat leur démission de la Commission de Délibérations

" parcequ'il n'y a pas eut, à cause de l'opposition du Syndicat, une assemblée préalable des délégués. Cette opposition a retardé le début des délibérations, qui de toute façon, ont commencé sans l'assemblée préalable.

./.

En conséquence, l'on n'a pas tenu compte du désir des travailleurs, exprimé par leurs représentants réunis en assemblée, si celle-ci avait eut lieu.

Pour l'élimination de deux délégués de la Commission de Délibérations, élus par les travailleurs; élimination décrétée par vous même. Votre décision a laissé les travailleurs sans défense pour les négociations.

De ce fait, notre présence dans la commission serait une forme de cautionner une Convention sans la participation des intéressés, à travers leurs représentants électifs."

Avec ces trois démissions, il ne reste maintenant que quatre titulaires et trois suppléants, ce qui laisse le champ libre pour une fin heureuse."

=====
"VANGUARDIA" 3-3-74 rend compte des destitutions et poursuit ainsi:

.... Pour toutes ces circonstances, le malaise dans la construction à Séville, grandit.

Déjà ces derniers jours des débrayages ont eut lieu, menés par des centaines de maçons.

Mais, l'on craint que les réactions des travailleurs soient beaucoup plus fortes et généralisées lorsque la Convention sera signée.

=====
"CORREO DE ANDALUCIA" 23.4.74

LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA CONSTRUCTION SIGNEE

....Les salaires oscillent entre 239 et 322 pesetas. Cela représente une augmentation par rapport à l'autre Convention de 100 Pts.

Comme l'on se souviendra, les travailleurs demandaient: salaire journalier de 500 Pts, semaine de 40 heures, vacances de 30 jours et impôts sur le salaire à charge des entreprises. RIEN DE CELA N'A ETE OBTENU.

=====
"CORREO DE ANDALUCIA" 11.4.74 C O R D O B A

CONVENTION COLLECTIVE DE LA CONSTRUCTION

Le président du Syndicat de la Construction de Cordoba a communiqué au délégué des Syndicats et au président de l'Union des Travailleurs toute une série de propositions déposées à son Syndicat par près de 900 maçons de Cordoba et sa province.

Les signataires désirent élire une commission de travailleurs de la branche qui soit présente aux délibérations de la Convention Collective provinciale, pour qu'en tout moment les travailleurs soient informés.

Cette Commission pourrait servir d'adjoint à la commission de dé-
libérations partie ouvrier, et l'aider dans les moments difficiles
puisque'elle aurait l'opinion collective des travailleurs.

Les revendications se résument de la façon suivante:

- Salaire minimum de 500 Pts par jour en semaine de 40 heures,
10 jours de plus pour les payes supplémentaires, participa-
tion réelle aux bénéfices, 500 Pts par mois pour chaque en-
fant d'age scolaire, augmentation de 50% des déplacements,
- IRTP (Impôts sur le salaire) et déductions de la Sécurité So-
ciale à charge des entreprises, 100% du salaire en cas de ma-
ladie, accident, retraite ou inactivité en raison d'intempé-
ries.
- Disparition des fêtes récupérables, augmentation des jours de
vacances, réduction de l'age de la retraite, fixes après trois
mois de service dans l'entreprise.
- Installations de réfectoires, vestiaires et lavabos sur les
chantiers, responsables d'hygiène et sécurité élus par les
travailleurs et interdiction de faire des heures supplémen-
taires.

Les trois délégués syndicaux qui présentent l'avant projet assurent
que les 900 signataires ont souscrits après avoir pris connaissance
des revendications posées.

=====

XX

XX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXX

XXX

X

LA CONSTRUCTION ET LE CAPITALISME MONOPOLISTE D'ETAT

Nous avons très brièvement vu que le secteur de la Construction est le plus important dans l'activité industrielle. C'est aussi, nous allons le voir, un secteur type du capitalisme monopoliste d'Etat, entendant celui-ci comme celui qui regroupe la puissance des monopoles et de l'Etat dans un mécanisme unique destiné à sauver le régime capitaliste.

Dans la Construction se mélangent, formant un tout, les monopoles et l'Administration: au niveau des intérêts et des personnes; à tous les niveaux aussi bien dans la construction de logements, par les plans d'urbanisme, logements subventionnés, spéculation du terrain ect.. comme dans les chantiers publics où le transfert de bénéfices et dons au secteur privé est évident aux yeux de tous.

Nous avons signalé l'importance de ce secteur dans notre pays, aussi bien du point de vue industriel comme celui de la main d'oeuvre donc au niveau général sur l'emploi; d'autre part, il est nécessaire d'ajouter à cela le rôle qu'il joue comme demandeur de toute une série de produits de base industriels, comme sidérurgique et ciment parmi les plus importants, rôle qui le place en centre expansif ou répressif substantiel par rapport à la politique économique d'accélération-arrêt, menée par le gouvernement depuis 1959.

La dépendance, pour le financement et contrat, de la politique du gouvernement, permet à ce dernier de manoeuvrer la Construction directement et avec toutes les facilités.

D'autre part, le pourcentage élevé de "temporaire" parmi les travailleurs conduit à la facilité de licenciement sans dédommagement, ce qui jour directement dur l'armée de réserve de main d'oeuvre. Les salaires déprimants du secteur ont une influence sur les salaires industriels ne permettant pas à ceux-ci de monter au rythme nécessaire.

./.

Il n'est pas étrange que dans ces moments de crise économique qui apparaît par "l'inflation galopante" (les optimistes annoncent déjà une augmentation du coût de la vie d'un 20 à 25% en 1974), le secteur de la Construction soit touché en premier lieu. Pour des millions de citoyens qui dépendent de la Construction, cette situation et ses conséquences peuvent représenter et de fait représentent déjà un grave problème.

Les travailleurs organisent leur défense et nous pouvons être certains qu'ils auront une participation très active dans l'offensive générale possible et nécessaire contre la cherté de la vie.

La cherté du coût de la vie touche non seulement la classe ouvrière mais aussi d'autres couches sociales qui obligatoirement devront participer à des actions toujours plus vastes et coordonnées pour défendre leur droit à la vie.

Délégation Extérieure des Commissions Ouvrières

29 avril 1974

Nota.- Pour ce commentaire nous avons puisé les renseignements du Bulletin Extraordinaire n° 1 d'avril 1972 de CIENCIA TECNICA y REVOLUCION .- de "CUADERNOS PARA EL DIALOGO" ainsi que d'autres publications spécialisées.

"INFORMACIONES" 16.4.74

GRAVE CRISE ECONOMIQUE DANS LA CONSTRUCTION

OVIEDO (ASTURIES): Après une réunion des entrepreneurs au Syndicat Provincial d'Oviedo, ceux ci ont qualifié la situation actuelle dans le secteur comme la plus grave crise économique jamais connue.

Les entrepreneurs des Asturies sont décidés à paralyser les travaux si les mesures économiques qui les étouffent ne sont pas supprimées.

Cette menace pèse lourd sur les 40.000 travailleurs qui pourraient se retrouver sans travail.

Des réunions semblables ont eut lieu à Bilbao, Tolède, Malaga, Madrid...

"INFORMACIONES" 18.4.74

AIDE URGENTE POUR LA CONSTRUCTION

Madrid.- Le Syndicat National de la Construction demande une augmentation de 27% dans la surenchères des Devis.

Les entrepreneurs par la voix du Syndicat, considèrent que les prix des principaux produits (bois,,) ont triplé, céramique, fer, ciment... ont doublé.

Ils demandent la révision urgente des indices en vigueur, où bien ils devront diminuer le rythme des chantiers, diminuer les contrats et la main d'oeuvre et enfin arriver à la paralisation des travaux.

Pour leur part les travailleurs, par la voix du Comité Exécutif de l'Union Nationale du Syndicat de la Construction, pensent que l'augmentation sur les coûts du secteur ne peut en aucune façon servir de prétexte aux entreprises pour interrompre les travaux en cours, car cela entraînerait de graves situations de chômage obligatoire.

D'un tract de la Commission Ouvrière des travailleurs de la Construction de LAS PALMAS (Canaries)

CONTRE LE CHOMAGE ET LA REPRESSION. SYNDICAT OUVRIER ET LIBERTE

Bien que le Délégué du Travail affirme dans la presse qu'il n'y a pas de chômage, ce qui est certain c'est que le chômage augmente de jour en jour et la crise de la construction est aujourd'hui un fait que l'on ne peut nier.

Les licenciés sont déjà plusieurs milliers et il devient difficile de trouver du travail.

Face au chômage massif, les ouvriers du Bâtiment ont répondu par l'unité de classe et l'action résolue contre les manœuvres patronales.

Les plaintes pour licenciement abusif se succèdent à Magistrature, et les travailleurs se concentrent devant le Syndicat et la Délégation du Travail. Ils exigent des garanties pour les postes de travail et contre les transferts de lieux de travail; ils demandent des indemnités qui leur reviennent selon la Loi et l'assurance du chômage s'ils sont licenciés; pas de salaire sur la base actuelle.

Quel est le comportement des organismes syndicaux face à cette situation? Est-ce qu'ils défendent les intérêts légitimes de l'ouvrier? C'est tout à fait le contraire.

Prenons le cas de "CONSTRUCTORA MASPALOMA" où Magistrature a rendu la sentence contre les ouvriers, autorisant le transfert massif du personnel à Tenerife, sans contrat de travail et sans logement pour leurs familles et même pas pour eux.

Et "CONSTRUCTORA BANDAMA" qui licencie près de 300 ouvriers alors que les travaux ne sont pas terminés. Les ouvriers portent plainte et la Délégation du Travail favorisant de manière éhontée l'entreprise, suspend les contrats de travail du personnel pour trois mois et refuse à l'ouvrier la seule possibilité légale de défendre ses droits.

Cette décision du Délégué du Travail est la plus arbitraire et méprisante qui soit. C'est une monstruosité anti-juridique et anti-ouvrière.

La Loi offre au travailleur un minimum d'opportunité de se défendre? On suspend la Loi et tout est arrangé.

Mais le personnel de "CONSTRUCTORA BANDAMA" n'en reste pas là.

Ils se rassemblent sur la Place de la Feria et exigent justice au Gouverneur Civil et le rétablissement de leurs contrats de travail.

Quelle a été la réponse du Gouverneur Civil?

Non pas les paroles aimables et les promesses que publièrent la presse, mais la seule qu'est capable de donner le régime aux demandes populaires:

LA REPRESSION.

Face aux intérêts de classe de l'oligarchie, toutes les démagogues d'ouverture et de participation font naufrage.

Le jour suivant le procès, la police arrête trois jeunes travailleurs face à l'étude des avocats des ouvriers et viole le Fuero des Espagnols (Loi), évacuent par la force une réunion légale des défenseurs.

COMPAGNONS TRAVAILLEURS, il est clair que les autorités nous poussent à la rue, nous obligent à protester et à nous rebeller face à la dictature du capital. Mais la cherté des produits alimentaires, des transports, du combustible et tout le coût de la vie, porte préjudice aussi à toutes les couches populaires. Les grèves des étudiants d'Architecture de Las Palmas, les protestations des Collèges professionnels, la solidarité des médecins, avocats et commerçants avec les travailleurs en grève, en sont une démonstration.

Unissons la force de tout le peuple canarien et luttons contre le coût de la vie, contre le chômage et pour la LIBERTÉ.....

..... SOLIDARITE AVEC LES CAMARADES DETENUS
EXIGEONS LEUR LIBERATION.

LA COMMISSION OUVRIERE DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION
DE LAS PALMAS. mars 1974

ción del hombre por el hombre y la construcción de la sociedad sin clases.

LOS JUICIOS EN MAGISTRATURA.

DIA 25	COPIISA	Nº I	10,30 h.
" 29	COPIISA	Nº 4	11,45 h.
" 29	COPIISA	Nº I	10,30 h.
" 6	SADE	Nº 4	9,45 h.
" 6	CON.APLICA.	Nº 6	9,15 h.
" 7	CON.APLICA.	Nº 7	10,45 h.
" 15	SADE	Nº II	9,45 h.



EN NOMBRE DE TODOS LOS TRABAJADORES DE LA TERMINA HEMOS PASADO:
 A SEAT 35.000 A TALL. AFA 40.000
 A PAPELERA ESPAÑOLA 65.000
 PARA AYUDARLES EN SU LUCHA CONTRA EL ENEMIGO COMUN.

124-5-73

EDITADO POR LA COMISION OBRERA DE SADE, COPIISA Y CONTROL-APLICACIONES.

La lucha contra los descuentos en nuestros salarios debemos afrontarla con

UNIDAD OBRERA

ACSA

PORTAVOZ DE LOS TRABAJADORES DE

Vueltos al trabajo, es necesario que hagamos balance de lo que hemos hecho y lo que ha representado NUESTRA LUCHA, lo que hemos aprendido, y veamos cuales son nuestros objetivos inmediatos.

CONSTRUCCION

ORGANO DE LAS COMISIONES OBRERAS DE LA CONSTRUCCION DE LA PROV. DE BARCELONA
 NO ESPECIAL DEDICADO A LA LUCHA POR LAS REIVINDICACIONES OBRERAS EN EL CON-
 VENIO PROVINCIAL DEL RAMO .
 BARCELONA, JUNIO 1973

¡POR NUESTRO CONVENIO!

COMPANEROS DE LA CONSTRUCCION Y OBRAS PUBLICAS:

El próximo 30 de junio caduca el actual convenio de nuestro ramo y que afec-
 oficialmente a 111.439 trabajadores. El próximo 30 de junio se van a establ-
 cedoc

UAB
 Biblioteca de Comunicacío-
 en el área de la cultura
 cedoc